

	<b>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE</b>	<i>Délibération</i>
	<b>Séance publique du 23 mars 2018</b>	<b>N° 2018-152</b>

Convocation du 16 mars 2018

Aujourd'hui vendredi 23 mars 2018 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de Bordeaux Métropole.

**ETAIENT PRESENTS :**

M. Alain JUPPE, M. Alain ANZIANI, Mme Dominique IRIART, M. Christophe DUPRAT, Mme Virginie CALMELS, Mme Christine BOST, M. Michel LABARDIN, M. Patrick BOBET, M. Jean-François EGRON, M. Franck RAYNAL, M. Jacques MANGON, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, M. Patrick PUJOL, Mme Anne-Lise JACQUET, Mme Claude MELLIER, Mme Agnès VERSEPUY, M. Michel DUCHENE, M. Jean TOUZEAU, Mme Anne WALRYCK, M. Dominique ALCALA, M. Max COLES, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Véronique FERREIRA, M. Michel HERITIE, Mme Andréa KISS, M. Kévin SUBRENAT, M. Jean-Pierre TURON, Mme Josiane ZAMBON, Mme Emmanuelle AJON, Mme Cécile BARRIERE, Mme Léna BEAULIEU, Mme Maribel BERNARD, Mme Odile BLEIN, M. Jean-Jacques BONNIN, M. Guillaume BOURROUILH-PAREGE, M. Jacques BOUTEYRE, Mme Marie-Christine BOUTHEAU, Mme Anne BREZILLON, M. Nicolas BRUGERE, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, M. Alain CAZABONNE, M. Didier CAZABONNE, Mme Chantal CHABBAT, M. Gérard CHAUSSET, Mme Solène CHAZAL, Mme Brigitte COLLET, Mme Emmanuelle CUNY, M. Jean-Louis DAVID, M. Yohan DAVID, Mme Nathalie DELATTRE, Mme Michèle DELAUNAY, M. Stéphan DELAUX, M. Arnaud DELLU, Mme Laurence DESSERTINE, M. Gérard DUBOS, Mme Michèle FAORO, M. Vincent FELTESSE, M. Marik FETOUH, M. Jean-Claude FEUGAS, M. Nicolas FLORIAN, Mme Florence FORZY-RAFFARD, M. Philippe FRAILE MARTIN, Mme Magali FRONZES, M. Guillaume GARRIGUES, M. Max GUICHARD, M. Jacques GUICHOUX, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, M. Daniel HICKEL, M. Pierre HURMIC, Mme Martine JARDINE, M. François JAY, M. Franck JOANDET, M. Bernard JUNCA, Mme Conchita LACUEY, Mme Anne-Marie LEMAIRE, Mme Zeineb LOUNICI, M. Eric MARTIN, M. Thierry MILLET, M. Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, M. Jacques PADIE, M. Michel POIGNONEC, Mme Dominique POUSTYNNIKOFF, M. Benoît RAUTUREAU, Mme Marie RECALDE, M. Fabien ROBERT, Mme Karine ROUX-LABAT, Mme Gladys THIEBAULT, Mme Anne-Marie TOURNEPICHE, M. Serge TOURNERIE, Mme Elisabeth TOUTON, M. Thierry TRIJOLET, Mme Marie-Hélène VILLANOVE.

**EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:**

Mme Brigitte TERRAZA à M. Guillaume BOURROUILH-PAREGE  
M. Jean-Jacques PUYOBRAU à M. Jean-François EGRON  
M. Alain TURBY à M. Kévin SUBRENAT  
M. Michel VERNEJOUL à Mme Andréa KISS  
M. Erick AOUIZERATE à M. Jean-Pierre GUYOMARC'H  
Mme Isabelle BOUDINEAU à M. Gérard DUBOS  
Mme Anne-Marie CAZALET à M. Daniel HICKEL  
M. Bernard LE ROUX à M. Alain ANZIANI  
M. Pierre LOTHAIRE à Mme Karine ROUX-LABAT  
Mme Emilie MACERON-CAZENAVE à M. Bernard JUNCA  
Mme Christine PEYRE à M. Thierry MILLET  
Mme Arielle PIAZZA à Mme Cécile BARRIERE  
M. Alain SILVESTRE à Mme Gladys THIEBAULT

**PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :**

Mme Virginie CALMELS à M. Alain CAZABONNE à partir de 11h35  
M. Clément ROSSIGNOL-PUECH à Mme Sylvie CASSOU-SCOTTE à partir de 13h25  
Mme Anne WALRYCK à M. Dominique ALCALA à partir de 12h52  
M. Michel HERITIE à M. Jean-Pierre TURON à partir de 11h05  
Mme Emmanuelle AJON à Mme Michèle DELAUNAY à partir de 11h25  
Mme Anne BREZILLON à Mme Marie-Hélène VILLANOVE à partir de 12h07  
Mme Solène CHAZAL à Mme Elisabeth TOUTON à partir de 12h00  
Mme Emmanuelle CUNY à Mme Maribel BERNARD jusqu'à 11h00  
M. Arnaud DELLU à Mme Michèle FAORO à partir de 11h00  
M. Vincent FELTESSE à Mme Béatrice DE FRANCOIS à partir de 13h40  
M. Marik FETOUH à Mme Magali FRONZES à partir de 12h20  
M. Nicolas FLORIAN à M. Christophe DUPRAT à partir de 11h05  
Mme Martine JARDINE à Mme Christine BOST à partir de 10h40  
Mme Conchita LACUEY à M. Jean TOUZEAU à partir de 11h35  
M. Eric MARTIN à Mme Dominique POUSTYNNIKOFF à partir de 12h00  
Mme Anne-Marie TOURNEPICHE à Mme Véronique FERREIRA à partir de 12h00

**EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :**

**LA SEANCE EST OUVERTE**

	<b>Conseil du 23 mars 2018</b>	<b>Délibération</b>
	Direction générale Valorisation du territoire  <b>Direction de l'urbanisme, du patrimoine et des paysages</b>	<b>N° 2018-152</b>

---

**Projet de deuxième modification du Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur de Bordeaux à l'issue de l'enquête publique - Décision - Validation**

---

Monsieur Jacques MANGON présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Par délibération n°2016/702 du 2 décembre 2016, le Conseil de Bordeaux Métropole a demandé une modification du plan de sauvegarde et de mise en valeur de Bordeaux ayant pour objet la modification d'une partie des alignements d'arbres situés en pourtour de la place Gambetta et la coupe de cinq arbres des alignements de l'hémicycle des Quinconces.

Cette modification sollicitée dans le cadre des projets de réaménagement de ces deux espaces publics a été arrêtée par le Préfet le 31 mai 2017.

Conformément à la procédure, cette demande a reçu un avis favorable de la mission régionale d'autorité environnementale (en date du 2 août 2017), de l'architecte des bâtiments de France (en date du 4 octobre 2017), de la commission locale du site patrimonial remarquable (en date du 10 octobre 2017) et des personnes publiques associées (leur consultation s'achevant le 3 décembre 2017).

Par arrêté préfectoral du 8 décembre 2017, une enquête publique dont le rapport vous est joint a été réalisée du 15 janvier au 15 février 2018.

L'avis de cette enquête a été publié à deux reprises dans le journal *Sud-Ouest* et les *Echos judiciaires* dans les délais légaux. L'affichage de cette enquête a été réalisé dans les délais légaux à la cité municipale de Bordeaux, à l'hôtel de ville de Bordeaux, à la mairie annexe du quartier centre-ville ainsi que sur la place Gambetta et sur l'hémicycle des Quinconces.

Le dossier accompagné d'un registre papier a été mis à disposition du public à l'accueil de la cité municipale de Bordeaux, 4 rue Claude Bonnier, du lundi au vendredi de 8h30 à 18h00, sur la période considérée. Il était également consultable sur le site internet des services de l'Etat en Gironde ([www.gironde.gouv.fr](http://www.gironde.gouv.fr)).

Au total, 36 observations ont été formulées, elle se décomposent comme suit :

- 34 concernent la place Gambetta (27 défavorables et 7 favorables).
- Deux observations défavorables concernent l'hémicycle des Quinconces.

- Deux observations supplémentaires étaient sans lien avec l'objet de l'enquête.

Le rapport du commissaire enquêteur transmis dans le délai légal suivant l'enquête a relaté le déroulement de cette enquête et examiné les observations recueillies. Il a recueilli les réponses du maître d'ouvrage et prononcé un avis favorable à la modification du plan de sauvegarde et de mise en valeur de Bordeaux.

L'objet de cette délibération est donc d'approuver cette deuxième modification du plan de sauvegarde et de mise en valeur de Bordeaux afin qu'un arrêté préfectoral la valide.

**Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :**

### **Le Conseil de Bordeaux Métropole**

**VU** le Code de l'urbanisme et notamment ses articles L.313-1 et suivants et R.313-1 et suivants,

**VU** le Code de l'environnement et notamment ses articles R.123-1 et suivants,

**VU** le rapport du commissaire enquêteur suite à l'enquête publique réalisée du 15 janvier au 15 février 2018,

**ENTENDU** le rapport de présentation

**CONSIDERANT QUE** le rapport établi par le commissaire enquêteur à l'issue de l'enquête publique a émis un avis favorable et n'a pas demandé de modifications substantielles au projet,

**CONSIDERANT QUE** toutes les formalités légales ont été respectées dans le cadre de la procédure de deuxième modification du plan de sauvegarde et de mise en valeur de Bordeaux,

### **DECIDE**

**Article unique :** d'approuver la deuxième modification du plan de sauvegarde et de mise en valeur de Bordeaux ayant pour objet la modification d'une partie des alignements d'arbres situés en pourtour de la place Gambetta et la coupe de cinq arbres des alignements de l'hémicycle des Quinconces.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à la majorité.

Contre : Monsieur ROSSIGNOL-PUECH, Madame BOUTHEAU, Madame CASSOU-SCHOTTE, Monsieur CHAUSSET, Monsieur HURMIC, Monsieur JAY, Monsieur JOANDET

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 23 mars 2018

<p><b>REÇU EN PRÉFECTURE LE :</b> <b>11 AVRIL 2018</b></p> <p><b>PUBLIÉ LE :</b> <b>11 AVRIL 2018</b></p>	<p>Pour expédition conforme, le Vice-président,</p> <p>Monsieur Jacques MANGON</p>
---	--